

INFORMATIONS DE RENTRÉE 5^{EME}



Jeudi 10 septembre 2020

Sommaire :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">▶ <i>Le collège en chiffres</i>▶ <i>Être en lien avec le collège</i>▶ <i>Les horaires en 5ème</i>▶ <i>Cadre pédagogique</i>▶ <i>Ce que l'on attend des élèves</i> | <ul style="list-style-type: none">▶ <i>Votre rôle</i>▶ <i>Protocole sanitaire</i>▶ <i>Les outils de communications</i>▶ <i>E.N.T. i-Cart</i>▶ <i>Quelques points importants</i> |
|---|---|

Collège Louis Merle

Le collège en chiffres :

➤ 220 élèves

- 3 classes de 6^{ème} → 64 élèves
- 2 classes de 5^{ème} → 57 élèves
- 2 classes de 4^{ème} → 56 élèves
- 2 classes de 3^{ème} → 43 élèves

➤ 18 professeurs

➤ 5 personnels de Vie scolaire :

- 1 C.P.E (Conseillère Principale d'Education) et 4 assistants d'éducation (surveillants)

➤ 6 agents

➤ 1 secrétaire : Mme Dujour

➤ 1 adjoint gestionnaire : M. BARCQ

➤ 3 Personnels médico-social

- 1 psychologue de l'éducation nationale : Mme Allard
- 1 infirmière : Mme Guinebaud
- 1 assistante sociale : Mme Neveux

Collège Louis Merle



Les différents interlocuteurs

- Le secrétariat : documents administratifs, demandes d'information, demandes de RV, etc.
- La vie scolaire : les absences, les retards, les punitions, les dispenses, etc.
- La gestion : le règlement de la cantine, les voyages, les demandes de fonds social
- Les professeurs : pour tous les aspects pédagogiques
- La psychologue de l'éducation nationale Mme Allard pour tous les aspects liés à l'orientation
- Les professeures principales Mme Désobeaux, Mme Gaboriau



Être en lien avec le collège

Les coordonnées du collège :

- **ce.0790034h@ac-poitiers.fr**
- **05.49.63.74.68**
- **le site internet du collège**
- **Pronote (accès via ENT i-Cart)**

Les horaires en 5^{ème}

Français	4h30
Mathématiques	3h30
Histoire-Géographie / EMC	3h
EPS	3h
Anglais	3h
Espagnol	2h30
Latin ou Grec	1h
Arts Plastiques	1h
Education Musicale	1h
Sciences	4h30

= 26 heures de cours par semaine, plus les heures de vie de classe, les heures de Devoirs Faits, les heures de permanence...



Cadre pédagogique

- Tous les détails sur le site [Eduscol.fr](https://www.eduscol.fr)
- Des **programmes écrits** par cycles à partir d'un **nouveau socle commun**, qui présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire.

Cycle 3 - Consolidation

CM1 - CM2 - 6^e

Cycle 4 - Approfondissements

5^e - 4^e - 3^e



Les parcours éducatifs

- Au cours de leur scolarité, les élèves suivent **4 parcours éducatifs**.
- **Le parcours citoyen** se construit autour du nouvel enseignement moral et civique, d'une éducation aux médias et à l'information. La participation et les initiatives des élèves dans les actions favorisant la formation du futur citoyen sont encouragées.
- **Le parcours avenir** permet de la 6e à la terminale de construire son parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel.
- **Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)** permet d'acquérir une culture artistique personnelle tout en diversifiant ses moyens d'expression.
- **Le parcours éducatif de santé** permet d'explicitier ce qui est offert aux élèves en matière de santé , dans les domaines de l'éducation, la prévention et la protection.
- **Les parcours prennent en compte les activités réalisées au collège MAIS AUSSI les activités extra-scolaires. Tout cela est archivé dans FOLIOS.**



Les emplois du temps

- Les semaines A et B (ou Q1/Q2)
- Les heures de groupes et les heures en classes entières
- Devoirs faits
- Les heures de permanence : 26h de cours, mais 32h de présence au collège du fait des transports scolaires = forcément des heures de permanence



Les dispositifs d'aide

- L'A.P. (Accompagnement Personnalisé)
- L'heure de vie de classe
- Devoirs Faits

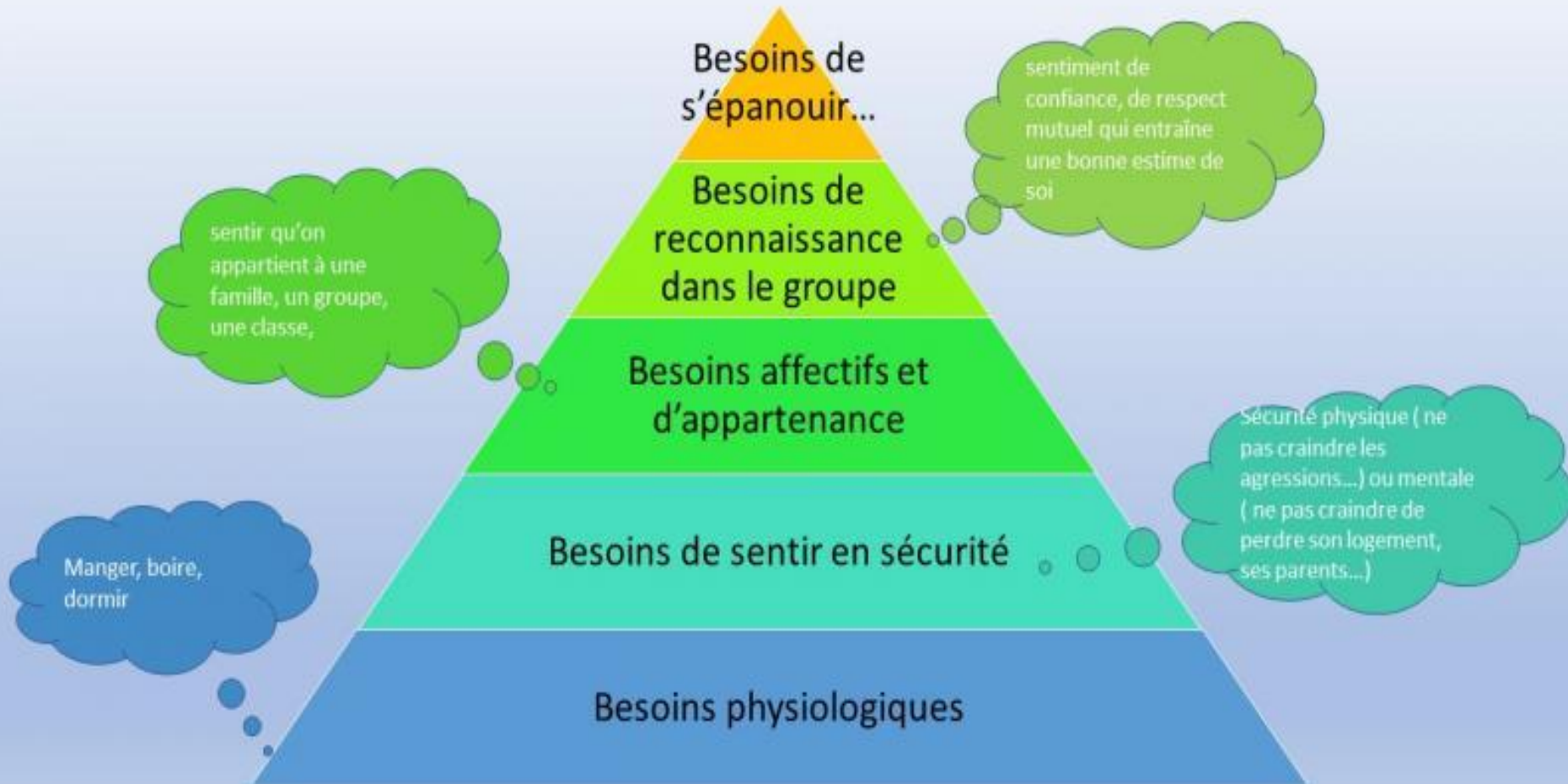




Ce que l'on attend des élèves

- Respect (adultes, camarades, matériel, consignes)
- Travail (noter tout ce qui est demandé, leçons, devoirs...)
- Rattraper les absences
- Prise progressive d'autonomie et de responsabilités
- Solliciter l'adulte

LES BESOINS DE L'ENFANT



Votre rôle

Accompagner votre enfant à la maison pour :

- Garantir une bonne hygiène de vie : Veiller à ce qu'il mange bien le matin et qu'il dorme bien la nuit
- Lui donner des tâches à effectuer
- Insister sur la persévérance et l'importance de l'effort
- L'encourager !
- Limiter les écrans
- S'intéresser au travail scolaire :
 - Signer les évaluations
 - Se connecter régulièrement à Pronote
 - Vérifier que les devoirs sont faits sérieusement
 - Vérifier le carnet de correspondance
 - Vérifier le sac
 - Vérifier la bonne organisation du travail personnel
 - Vérifier le rattrapage des absences
- Prendre contact avec nous dès que nécessaire



Votre rôle

Au sein du collège

- Vous présenter aux élections de représentants de parents d'élèves
- Participer aux conseils de classe (réunion d'information)
- Participer aux activités proposées par le foyer (F.S.E.)
- Participer à l'association de parents d'élèves (A.P.E.)...



Les outils de communications

- Le carnet de correspondance et la chemise administrative (bleue)



- L'agenda

- Le site du collège



- L'application **Pronote** via l'ENT i-Cart



- Le bulletin

- Les réunions Parents-Professeurs (Jeudi 12 novembre)

- Les Rendez-Vous si nécessaire

Collège Louis Merle



SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES



POUR LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES



Accueil par un adulte à l'entrée de l'établissement



Contrôle visuel des sacs



Vérification systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement



Ne stationnez pas devant l'établissement à la dépose ou à la récupération de l'élève



Évitez les attroupements devant l'établissement



Signalez tout comportement ou objet suspect



Organisation de trois exercices de sécurité



Sorties scolaires autorisées, consignes relatives aux voyages scolaires sur education.gouv.fr/vigipirate

PARENTS D'ÉLÈVES, RESTEZ INFORMÉS

Retrouvez toutes les informations et les consignes à suivre en cas d'alerte à proximité d'une école sur :



LE SITE DU MINISTÈRE
education.gouv.fr



LE COMPTE TWITTER
[@educationfrance](https://twitter.com/educationfrance)



gouvernement.fr/appli-alerte-saip



Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'établissement



LE PLAN DE SÉCURITÉ DES ÉCOLES, DES COLLÈGES ET DES LYCÉES

Prévenir les menaces et accompagner efficacement les écoles, collèges et lycées, pour assurer la sécurité des élèves et des personnels de l'éducation nationale.



DANS LES ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

- Organisation de 3 exercices de sécurité dont un exercice attentat-intrusion
- Apprentissage des premiers secours et gestes qui sauvent



DANS LES GENDARMERIES OU COMMISSARIATS DE POLICE

- Réseau de correspondants « Police & gendarmerie, sécurité de l'École »
- Renforcement des patrouilles mobiles



DANS LES DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

- Un référent sûreté par département
- Des correspondants « éducation nationale » dans les cellules de crise préfectorales



DANS LES PRÉFECTURES

- État-major départemental de sécurité consacré à la protection des espaces scolaires
- Un exercice cadre de gestion de crise



DANS LES RECTORATS

- Cellules académiques de gestion de crise
- Un référent sûreté par académie
- Un exercice alerte SMS à destination des directeurs d'école et des chefs d'établissement



Merci d'être particulièrement vigilants à votre façon de circuler et de stationner dans la rue, afin de ne pas mettre en danger les enfants => le parking du gymnase est à privilégier !

Collège Louis Merle



PROTOCOLE SANITAIRE DE RENTREE

➤ 3 possibilités cette année :

1. Protocole "vigilance maintenue"

- Accueil de tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire
- Limitation des possibilités de propagation du virus
 - Gestes barrière et hygiène des mains
 - Distanciation physique non obligatoire MAIS recherchée dès que possible
 - Port du masque par tous en tous lieux et tout le temps
 - Aération et nettoyage des locaux

2. Protocole strict

- Limitation des brassages et distanciation physique obligatoire = réduction des capacités d'accueil
- Alternance cours en présentiel obligatoires et école à la maison
- Renforcement des mesures de nettoyage et de désinfection

3. Fermeture temporaire de l'établissement

=> POUR CETTE RENTREE PROTOCOLE N°1

Collège Louis Merle



LES GESTES-BARRIERE



**Se laver régulièrement
les mains ou utiliser une
solution hydro-alcoolique**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Se moucher dans
un mouchoir à usage unique
puis le jeter**



**Eviter
de se toucher
le visage**



**Respecter une distance
d'au moins un mètre
avec les autres**



**Saluer
sans serrer la main
et arrêter les embrassades**



En complément de ces gestes, porter un masque



LE PORT DU MASQUE

- 2 masques par jour (un masque pour 4h environ)
- Masques fournis par les parents pour les élèves, mais EN et CD en fourniront également
- Importance du bon choix de masque et d'une pose correcte pour éviter ensuite de le toucher
- Manipulation par les cordons et élastiques
- Pochettes ou boîtes de transport => masque sale / masque propre
- En tous lieux, par tout le monde et tout le temps
 - Non obligatoire quand incompatible avec l'activité : repas, activité sportive, etc. => la limitation du brassage et/ou le respect de la distanciation sont recherchés quand c'est possible



DISTANCIATION PHYSIQUE ET LIMITATION DU BRASSAGE

- ▶ pas obligatoire dans les espaces clos comme dans la cour, mais recherchés dès que possible.
- ▶ limitation des regroupements et des croisements importants entre groupes, notamment lors des arrivées, des départs et des déplacements : sens de circulation dans le couloir, zones de rangement dans la cour, etc.
- ▶ Présence des surveillants dans les couloirs à tous les interours
- ▶ Lorsqu'il y a des groupes (clubs, cours de latin, UNSS, etc.) : distanciation physique des élèves



COURS SPECIFIQUES

- Cours de musique => au moins 1m50 entre les élèves et/ou port du masque
- CDI => protocole spécifique mis en place
- Permanences => pas de mélanges des classes
- Pas d'accès au foyer dans l'immédiat
- EPS
 - Les élèves viennent en tenue de sport car pas de vestiaires, pas de toilettes. APPORTER SA BOUTEILLE D'EAU AVEC SON NOM.
 - Les activités en extérieur sont privilégiées mais possibilité d'accès au gymnase
 - Masques pendant tous les déplacements
 - Pas de masques pendant la pratique sportive mais distance physique



L'AERATION ET L'ENTRETIEN DES LOCAUX

L'AERATION DES LOCAUX

- Matin et soir par les agents
 - Pendant le ménage en journée
 - Pendant les récréations et la pause méridienne par les professeurs
- ⇒ A minima 3 fois 15 minutes par jour

L'ENTRETIEN DES LOCAUX PAR LES AGENTS

- Nettoyage sols, tables, bureaux 1 fois par jour
- Désinfection des points de contact 1 à 2 fois par jour
- Corbeilles vidées 1 fois par jour
- Sanitaires élèves et adultes dans chaque bâtiment 2 fois par jour



LA RESTAURATION SCOLAIRE

- Lavage des mains obligatoire pour tous à l'entrée et la sortie
- Les élèves entrent et s'installent par classe
- Distanciation d'un mètre entre les différentes classes
- Port du masque obligatoire pour tous les déplacements
- Les élèves viennent avec leurs 2 poches plastiques : le changement de masque se fait à la fin du repas
- Mise en place de cuillères de service individuelles le cas échéant
- Pichets, micro-ondes, fontaine à eau autorisés
- Nettoyage et désinfection entre chaque service

Collège Louis Merle



LA RECREATION

- Accès aux jeux, bancs, matériel collectif autorisé
- Un cahier est mis en place à la vie scolaire pour s'inscrire au ping-pong et au basket

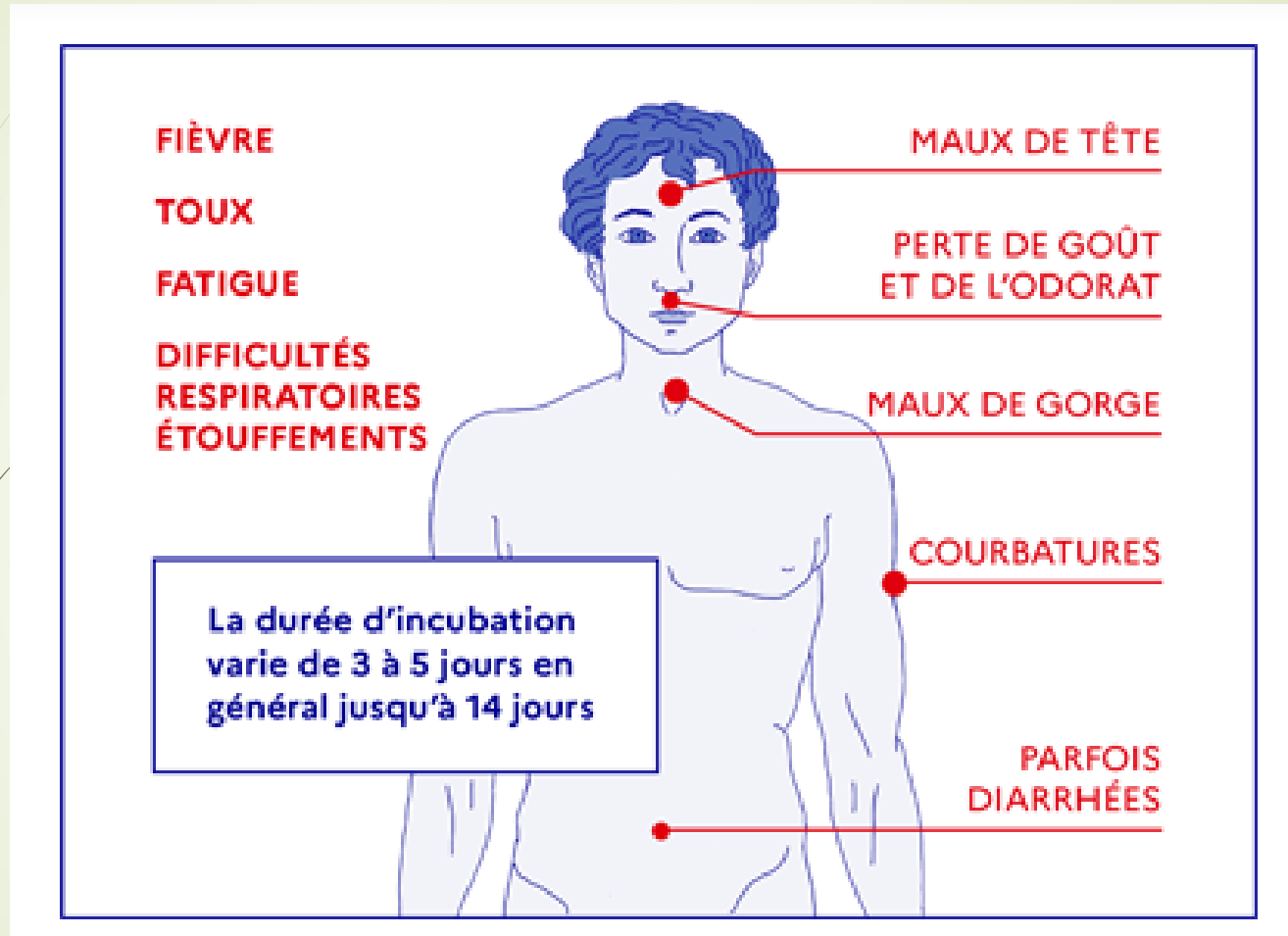


PRESENCE DANS L'ETABLISSEMENT

- ▶ Parents autorisés, mais strict nécessaire / échanges en extérieur à privilégier lorsque c'est possible
- ▶ Obligation pour tous les intervenants extérieurs et les parents de se conformer aux règles sanitaires : port du masque et désinfection des mains à leur arrivée
- ▶ En cas de fièvre ou de symptômes évoquant le Covid-19, en cas de test positif ou en cas de contact avec un malade avéré, élèves et personnels ne doivent pas venir au collège mais informent l'établissement.



EN CAS DE FIEVRE OU DE SYMPTOMES



EN CAS DE FIEVRE OU DE SYMPTOMES A LA MAISON

LE JOUR MÊME



①

Votre enfant ressent des symptômes évoquant le COVID-19.



②

Vous prévenez le collège et contactez votre médecin, qui vous prescrit un test.



③

Votre enfant reste à la maison le temps d'effectuer le test et d'avoir les résultats.



④

Vous prenez rendez-vous pour un dépistage COVID dans les meilleurs délais.



⑤

Vous vous présentez au test avec votre carte vitale, votre ordonnance et un masque.



⑥

Un professionnel effectue le test.

DES RECEPTION DES RESULTATS DU TEST



Je reçois les résultats



LE TEST EST POSITIF



VOUS PREVEZ LE COLLEGE DES RESULTATS DU TEST.



L'assurance maladie vous rappelle et prend contact avec le collège pour établir la liste des personnes contact.



LE TEST EST NEGATIF



Votre enfant peut sortir de votre domicile et retourner au collège.



EN CAS DE FIEVRE OU DE SYMPTOMES AU COLLEGE

PROCEDURE


- Isolement sous surveillance
- La famille est contactée pour récupérer l'enfant
- Information sur la nécessité d'éviter les contacts et de consulter un médecin
- Pas de retour au collège sans avis médical: si pas d'avis médical transmis, l'élève n'est pas accepté pendant 14 jours
- En attendant d'avoir l'avis médical, les activités se poursuivent au collège



CAS CONFIRME

- La famille ou le personnel informe l'établissement
- Le chef d'établissement informe le DASEN, qui informe l'ARS
- Liste des cas contacts établie par le chef d'établissement, avec l'aide des personnels
- Information des cas contacts qui rentrent chez eux
- L'ARS prend ensuite le relais et affine la liste : si finalement l'enfant n'est pas contact à risque, il/elle peut revenir
- L'établissement informe les personnels et les familles qu'il y a un cas confirmé et que l'ARS est saisie:
 - soit ils sont contacts à risques et ne doivent pas venir jusqu'à décision de l'ARS
 - soit ils ne sont pas identifiés comme contacts à risques et peuvent venir
- Après avis de l'ARS, information aux personnels et responsables légaux des élèves s'ils sont ou non contacts à risque.



- 
- Importance d'une bonne communication entre la famille et l'établissement :
 - Coordonnées à jour
 - Consultation régulière du site internet du collège et de Pronote par les parents
 - Consultation régulière du carnet de correspondance par les parents
 - En cas de souci, de doute, de question : contacter l'établissement
 - Par téléphone
 - Par mail
 - Par Pronote



E.N.T. I-CART

Environnement **N**umérique de **T**ravail



L'ENT de l'academie de Poitiers

Son rôle



- Garder le contact avec le collège
- Communiquer
- Être informé
- S'informer



Pour les élèves



NOT

Suivre sa scolarité

- Son emploi du temps
- Travail à faire + ressources numériques
- Ses résultats
- Messagerie avec les enseignants*

* Si accepté par l'enseignant



Pour les Parents



PRONOTE

Pronote vous permet d'avoir accès à tout ce qui concerne la vie de votre enfant au collège:

- son emploi du temps jour par jour,
- ses résultats scolaires,
- ses compétences évaluées,
- ses punitions et sanctions éventuelles
- ses absences et retards éventuels,
- les devoirs qu'il/elle a à faire
- l'agenda du collège

NE PAS UTILISER
LE COMPTE DE
SON ENFANT !!!

Services en ligne

Collèges - Lycées

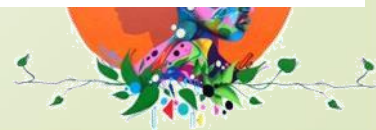
ACADÉMIE DE POITIERS

Etape 1 Sélectionnez un type d'établissement :

Agricole Education Nationale Maritime

Etape 2 Vous souhaitez vous connecter en tant que :

- 1 ÉLÈVE ou PARENT D'ÉLÈVE
- 2 ENSEIGNANT
- 3 PERSONNEL NON-ENSEIGNANT
- 4 PERSONNELS DE LA RÉGION
- 5 AUTRES



SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

Pour les parents et les élèves, ce compte sera le même jusqu'à la fin du lycée !

Je me connecte avec mon compte ATEN

vous identifiant

vous mot de passe

VALIDER

identifiant oublié ?



mot de passe oublié ?



Je me connecte avec FranceConnect





Mes Applications

Vie scolaire et ressources Applications

Autres ressources

VIE SCOLAIRE ET RESSOURCES

 Pronote 	 Ressources Num. 	 Folios 	 esidoc Louis Merle
 Site	 Forums SoS		

Informations

En ce moment ... Site du collège e-sidoc

RECTORAT Conseil Départemental

LA BOÎTE À OUTILS NUMÉRIQUES



En savoir plus

07/04/2020

Si vous rencontrez des difficultés dans l'utilisation de l'informatique pour le travail à faire, n'oubliez pas de consulter

Mes courriels i-Cart

Actualiser Ecrire Plus

- Re: cool de la part de léna**
nina.beraux@i-clg79-louismerle.ac-poitiers.fr
19/05/2020 10:14:52
- cool de la part de léna**
lena.deabreu@i-clg79-louismerle.ac-poitiers.fr
18/05/2020 16:06:05
- Re: cool**
hugo.desessard@i-clg79-louismerle.ac-poitiers.fr
04/05/2020 13:38:00
- Re: cool**
nina.beraux@i-clg79-louismerle.ac-poitiers.fr
02/05/2020 16:33:45

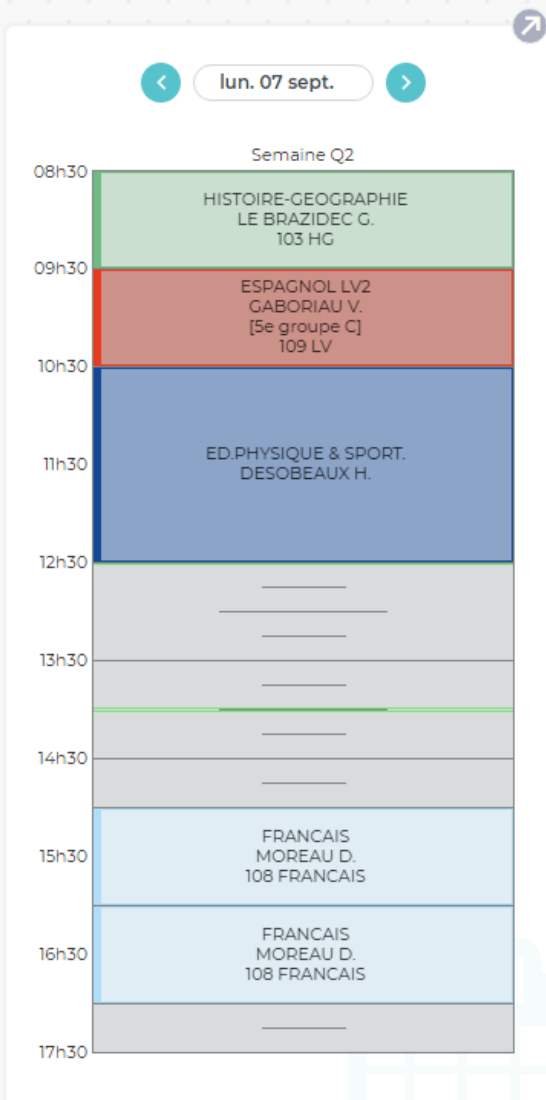
Agenda du collège

Mon réseau

Mémo

Tout afficher OFF





Travail à faire

Pour le **lundi 7 sept.**

- HISTOIRE-GEOGRAPHIE** Non fait Fait
Pour ceux qui ont oublié : faire signer le contrat d'histoire géo aux parents

Pour le **mardi 8 sept.**

- PHYSIQUE-CHIMIE** Non fait Fait
Faire la page de garde

Pour le **mercredi 9 sept.**

- ANGLAIS LV1** Non fait Fait
- expliquer et faire signer la fiche de fonctionnement en îlots

Pour le **vendredi 11 sept.**

- ANGLAIS LV1** Non fait Fait
- faire la page de garde du cahier

Agenda

- 07 sept.** REUNION DE RENTREE 6e
Le 7 sept. de 18h30 à 19h30
- 08 sept.** REUNION DE RENTREE 4e
Le 8 sept. de 18h30 à 19h30
- 10 sept.** REUNION DE RENTREE 5e
Le 10 sept. de 18h30 à 19h30

+3

Informations & Sondages

Aucune nouvelle information

Discussions

Aucun nouveau message

Dernières ressources pédagogiques

Aucune ressource pédagogique

Absences, punitions ...

Aucun nouvel événement

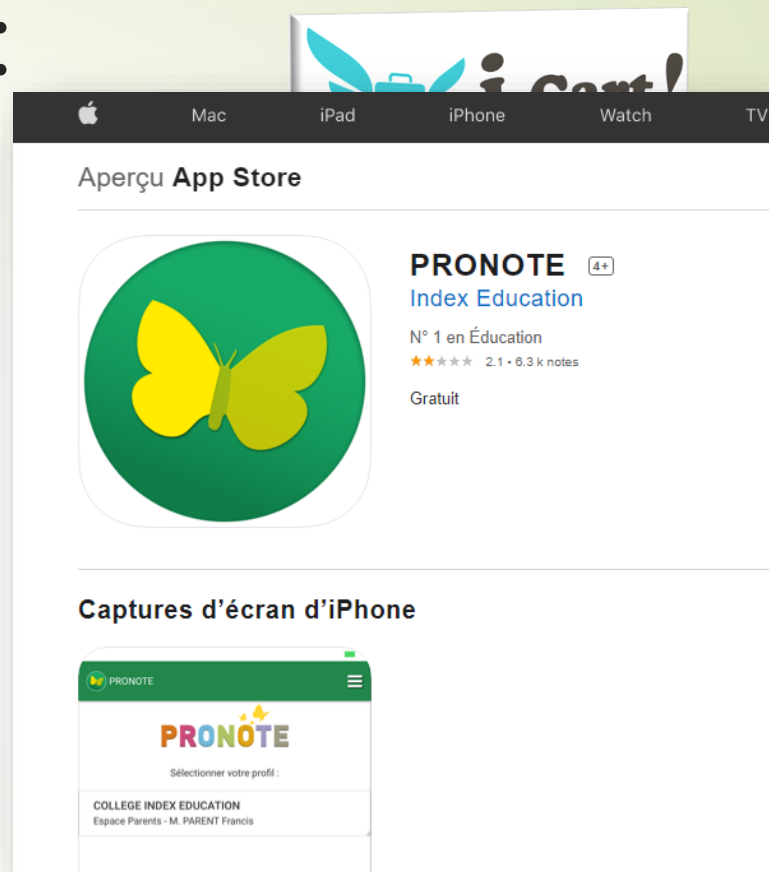
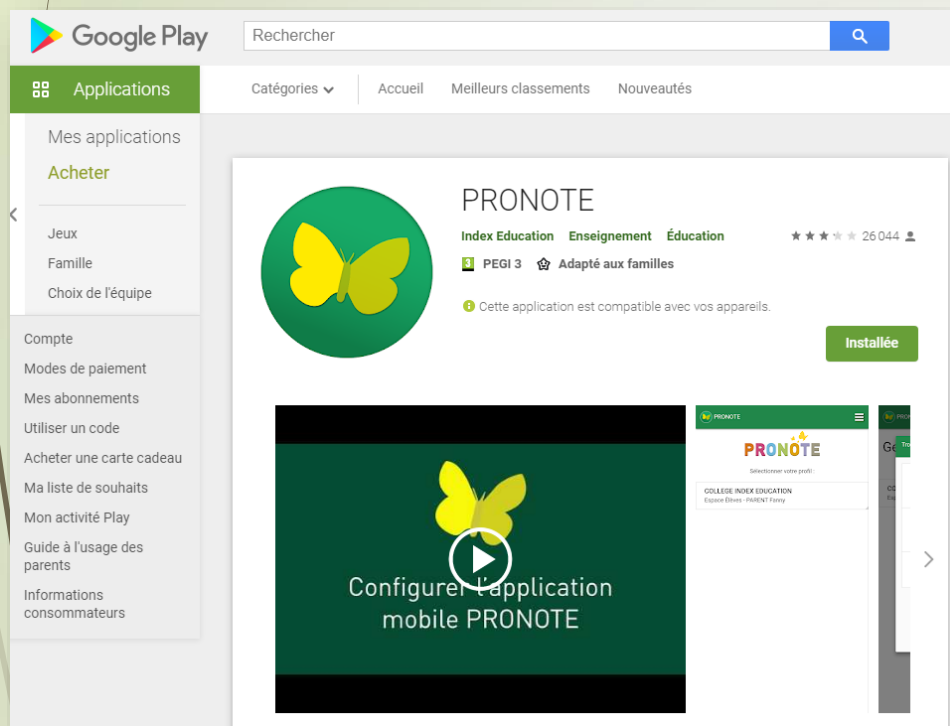
Menu de la cantine

← lun. 07 sept. →

Aucun menu



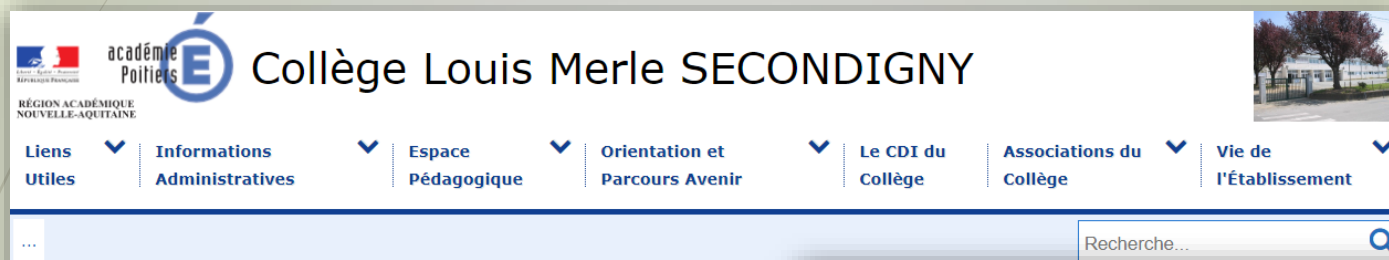
Version mobile :



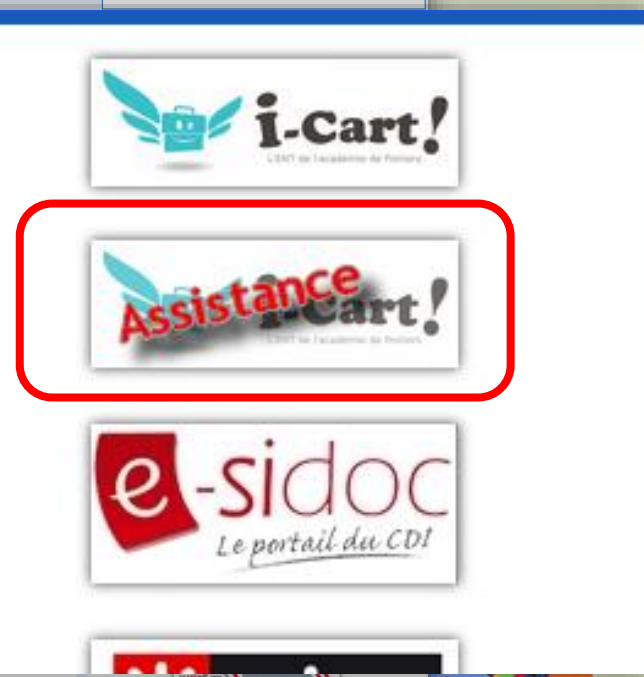
Collège Louis Merle



En cas de problème :



Un formulaire vous permettra alors de nous envoyer une demande d'assistance ...



Bonjour à tous,
nous vous rappelons que les familles qui ont commandé leurs fournitures au mois de juin par le biais du FSE peuvent venir les récupérer jeudi 29 août de 10h à 12h30 et de 14h à 17h. En cas

s'effectuera le lundi 02 septembre 2019 à 8 h 30. Les élèves doivent apporter pour ce premier jour, un cahier de brouillon, une trousse et leur agenda. Les livres seront distribués et

Comm...
Départ...
En ce d...
familles...
l'année...
les mêmes montants d'aides que l'année en cours.

Quelques points importants

- Bien nous informer en cas de changement de coordonnées téléphoniques, postales ou bancaires
- Le téléphone portable
- Respect et accompagnement vers l'autonomie





**Merci de votre attention,
et excellente rentrée à
vous !**

Collège Louis Merle

